

d'un pareil fait ? M. Moglia déclare qu'il l'a puisé dans le faux Esdras, livre retranché par l'Eglise du canon des Ecritures. Ainsi, c'est sur une donnée apocryphe qu'on appuie un fait non moins étonnant que le passage de la mer Rouge et l'introduction dans la terre promise ! Et quelle valeur historique M. Moglia trouve-t-il au faux Esdras pour remplacer l'autorité que l'Eglise lui a retirée ? Le témoignage de ce livre a-t-il quelque consonnance avec celui des livres canoniques ? Nullement. Aucun d'eux ne fait même allusion à la fuite des dix tribus. Bien mieux, le véritable Esdras, en rendant compte de son retour de la captivité, suppose l'existence des dix tribus dans les lieux où Salmanasar les avait transportées. Et l'auteur des Actes des apôtres les retrouve cinq siècles après, partout établies en Orient. Mais alors le faux Esdras est soutenu par l'histoire profane ? Pas davantage. L'histoire profane qui note tant de migrations de peuples, est complètement muette sur celle des dix tribus. Ce voyage extraordinaire de plusieurs millions d'individus n'a laissé de traces dans les annales d'aucune nation. Josèphe, si instruit de tout ce qui regarde le peuple israélite, n'en sait pas un mot. Il affirme au contraire que les dix tribus restèrent au-delà de l'Euphrate (1). Mais ce qu'il y a de plus étrange c'est que ces dix tribus, si parfaitement cachées dans le monde, M. Moglia les connaît si bien qu'il peut *affirmer* qu'elles ont persévéré dans leur fidélité, que Dieu n'a pas cessé de leur prodiguer les preuves de sa prédilection spéciale et, qu'en définitive, on est en droit de soupçonner qu'elles habitent l'intérieur de l'Afrique; qu'il s'en est peu fallu que, tout dernièrement le capitaine Speeke ne les ait découvertes en allant à la recherche des sources du Nil ; mais que ce qu'il n'a pas fait, d'autres explorateurs ne tarderont pas à le réaliser. M. Moglia nous le pardonnera, mais une semblable manière d'écrire l'exégèse la place à côté du roman.

Nous regrettons que l'auteur si estimable et si pieux de l'*Essai sur le livre de Job* se soit laissé entraîner à des visions fantastiques qui gâtent son livre. Après les sérieuses études qu'il a faites sur les saintes Ecritures, avec la pénétration qu'il déploie et l'érudition dont il s'est entouré, nous ne doutons pas qu'il ne fût parvenu à un très-bon résultat, s'il avait pu s'affranchir de certaines préoccupations. Puisqu'il nous fait espérer que ses deux volumes ne sont qu'une introduction à un plus vaste travail sur la parole divine, il lui sera facile de modifier, de réformer, de rendre plus acceptable ce qui semble paradoxal dans

(1) Josèphe, livre XI, c. v.